

Renvoi au comité de liquidation du don du citoyen Beaufort, qui offre à la patrie la moitié de sa pension militaire pour toute la durée de la guerre, lors de la séance du 14 germinal an II (3 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de liquidation du don du citoyen Beaufort, qui offre à la patrie la moitié de sa pension militaire pour toute la durée de la guerre, lors de la séance du 14 germinal an II (3 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) p. 61;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_28896_t1_0061_0000_6

Fichier pdf généré le 30/01/2023



Celle d'Ambrès: 68 chemises, 28 livres de linge pour écharpie, 26 l. écharpie, 87 liv. 15 s. pour l'achat de 13 paires de souliers et 6 liv. 15 s. argent.

La commune de Séran: 1 couverture et 12

vieilles chemises pour écharpie. La Société de Puylaurens a fourni 113 chemises, 176 livres vieux linge ou écharpie, 1 bonnet de coton, 1 mouchoir, 9 gibernes, 2 paires de souliers, 65 couvertures, 13 sacs de peau, 2 habits uniformes, 1 manteau, 1 roupe, 2 cols, 154 fusils dont 31 peuvent être mis en réparation et employés dans les armées, 32 pistolets, 13 sabres. Elle a fourni des souliers à la plupart des hommes qui sont partis de son sein et elle a remis à l'administration, pour les faire passer à leur destinataire, 34 marcs 3 onces 1/2 d'argenterie provenant des dépouilles de la superstition et du fanatisme dont le peuple a fermé le temple, et qu'il destine aux frais de la guerre que le peuple français soutient avec tant de gloire contre les despotes coalisés de

La commune de Lavaur a remis à l'administration: 149 marcs 7 onces 1/2 d'argenterie provenant des dépouilles de la superstition.

La municipalité de Cambon a imité son exemple et elle a remis 6 marcs 3 onces 1/2 d'argenterie. Salut, égalité, fraternité.

> CAMBEFORT (agent nat. & présid. de la Sté popul.)

> > 8

Le citoyen Joseph Pagés Beaufort, cadet (1), phissant d'une pension militaire de retraite de 540 liv., fait don pendant toute la durée de la guerre, à compter du 1er germinal, de la moitié de cette somme pour les besoins de la Répu-

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité de liquidation (2).

Les sociétés populaires de Tournus, d'Amberieu et de Rochechouart, instruisent qu'elles viennent de faire partir chacune un cavalier monté, armé et équipé à leurs frais. La dernière a déposé en outre à l'administration du district de Saint-Junien, 300 chemises, 45 paires de bas, 16 habits bleus, 4 habits écarlates, 3 aunes de drap Silésie, une paire de guêtres, un manteau et 20 livres de charpie; les habitans de la commune d'Ambérieu ont donné 252 chemises, 104 paires de bas, 32 paires de guêtres et 8 paires de souliers; toutes ces adresses respirent l'énergie républicaine, et invitent la Convention nationale à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

a

[Tournus, s.d.] (1).

« Braves et intrépides représentants,

La cause de la Liberté, la cause de l'humanité triomphent enfin des coups mortels que lui portoient les despotes et le tyrans coalisés: de toutes parts, les Républicains font sentir à leurs vils satellites, ce que peut le courage d'un peuple qui n'a d'autre ambition que celle de recouvrer des droits imprescriptibles, attributs attachés essentiellement à la nature humaine: la liberté et la raison.

Depuis longtemps le despotisme nous avait privé de l'usage du premier, et depuis 18 siècles le fanatisme avoit asservit notre raison. Aidés de votre énergie, braves représentants, nous avons secoué les chaînes qui nous tenoient dans un honteux esclavage, les rayons de lumière sortis du sein de la Montagne nous ont tiré de l'état d'aveuglement et de ténèbres où nous avoit plongés une caste d'hommes masqués de vertus et pétris de tous les vices.

Nous sommes, grâces au courage de nos braves défenseurs et aux mesures révolutionnaires que vous avez décrétés, à l'abri des coups que nous vouloient porter nos ennemis du dehors et du dedans, les derniers sont terrassés totalement et s'il en reste, ils sont réduits à se cacher, la surveillance de vos Comités et des sans-culottes composant les sociétés populaires nous mettent à l'abri de leurs tentatives.

Les premières sont aux abois et ces monstres voyant leur rage impuissante se flattent d'obtenir la paix. Non, Citoyens représentants, non! la liberté ne capitule point avec la tyranie.

Les tyrans et les despotes réunis par une ligue infâme ont eu l'horreur de nous faire la guerre, la plus injuste et la plus cruelle. Quel étoit leur objet; quel étoit leur but? Celui de combattre la cause de l'humanité, celui d'étouffer les progrès de la raison. Point de paix avec ces scélérats, ils ne l'emploieroient que pour tramer de nouveaux forfaits, de nouveaux complots, de nouvelles trahisons contre la liberté. L'expérience de tous les siècles nous a prouvé que le parjure leur est familier, et qu'au gré de leurs caprices ou de leurs intérêts, ils ont violé la foi des traités les plus sacrés.

C'est de la cause d'un peuple dont il s'agit, c'est à eux à la traiter, que le premier article du pacte social, qui doit cimenter le bonheur de tous, soit la chute des têtes des tyrans. Point de paix, point de paix, sans cet article préliminaire. Guerre aux tyrans, paix aux chaumières, c'est le serment des républicains, c'est celui qu'ont prêté les sans-culottes de la Société populaire de Tournus. Ils offrent à la patrie leurs bras et leurs biens. Vous trouverez cijoint l'état des effets que nous vous adressons pour nos braves défenseurs et provenant d'une souscription ouverte tant dans la commune de Tournus, que dans celle de son canton, ils consistent en effets d'équipement et de soulagement pour nos frères blessés. La Société a équipé et monté un cavalier, vrai jacobin qui va partir pour porter de nouveaux coups à la

⁽¹⁾ De Castelsarrazin.
(2) P.V., XXXIV, 380; Bⁱⁿ, 28 germ. (2° suppl¹).
(3) P.V., XXXIV, 380. J. Sablier, n° 1236 et 1237; Bⁱⁿ, 16 et 28 germ. (suppl¹).